



Beauvais,  
Le jeudi 26 janvier 2012  
COMMUNIQUE DE PRESSE

**Conseil de développement durable de l'Oise (CDDO), séance plénière**  
**Lancement des travaux pour 2012**  
**et présentation de la nouvelle composition et du fonctionnement**

**Jeudi 26 janvier 2012, à partir de 09h30**  
**Hôtel du Département (Hémicycle) - Beauvais**

Le Conseil de développement durable de l'Oise (CDDO) se réunit ce jeudi 26 janvier en séance plénière, présidée par Yves Rome, Sénateur, Président du Conseil général de l'Oise.

**> Depuis 2005, les forces vives de l'Oise pleinement associées au projet de la majorité départementale**

Instance consultative instaurée en avril 2005 à l'initiative du Conseil général, le CDDO vise à suivre l'élaboration du projet de développement durable au travers de l'Agenda 21 départemental.

Compétence, échange, confrontation des expertises ont favorisé le développement des atouts de notre territoire : **« Le CDDO apporte une contribution précieuse aux politiques départementales pour répondre aux besoins du territoire et des Isariens »**, Yves Rome.

Suite à l'actualisation de son agenda 21, visant à l'adapter notamment aux nouvelles obligations du Grenelle de l'environnement, le CDDO évolue dans sa composition et son fonctionnement :

- Jérôme Furet, Conseiller général, est désigné élu référent pour suivre les travaux du CDDO
- Il est composé de 72 membres, dont 9 experts associés, répartis dans les 4 collèges suivants : Solidarité / Egalité des chances / Socio-professionnel / Emploi et développement durable
- 4 coordonnateurs sont nommés pour animer ces collèges : André Pages (Comité départemental des retraités et personnes âgées de l'Oise), Alfred Burger (Orchestre philharmonique de l'Oise), Thierry Marbach (INERIS) et Christophe Lépine (Conservatoire des espaces naturels de Picardie).
- Le CDDO se réunira en séance plénière 2 fois par an, et en groupes de travail durant toute l'année.

## > Perspectives 2012 : le CDDO toujours associé aux grands enjeux départementaux

Pour cette année 2012, les membres du CDDO sont saisis sur les 4 thématiques suivantes :

### - Le Plan Départemental de l'Habitat

**Depuis 2004, notre collectivité s'est fortement investie sur la question du logement bien au-delà de ses compétences.** Cela s'est traduit par le soutien à la création de logements (Fonds départemental d'intervention en faveur du logement et aides à la pierre). Ainsi depuis 2004, plus de 6 000 logements locatifs sociaux nouveaux et près de 26 000 logements ont fait l'objet de travaux d'amélioration. C'est également, l'intervention de notre collectivité sur nos fonds propres pour favoriser les travaux d'amélioration sanitaire de l'habitat des ménages, en complément des aides de l'ANAH. Actuellement, déjà 4 800 logements ont pu être traités. Et bien sûr, la mise en place de l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) dont nous fêtons les 5 ans, avec 419 communes membres et 41M€ d'acquisition déjà réalisées.

Aujourd'hui, nous sommes en première ligne et il appartient à notre collectivité de porter le plan départemental de l'habitat. **C'est un véritable choix de notre part de le mettre en œuvre dans la concertation et en lien avec les acteurs du territoire.**

**=> Les membres du CDDO participeront à la concertation du plan afin de restituer un avis lors de la conférence avec les acteurs locaux et les partenaires.**

### - Le développement touristique et culturel autour de 3 projets :

#### Le centre de rencontre du parc Jean jacques Rousseau

Le parc Jean jacques Rousseau vient d'être labellisé « centre culturel européen » (nombre de CCR en Europe et en France : 44). Il s'agit pour nous à travers cette reconnaissance européenne, de travailler en lien avec les forces vives du territoire sur un programme d'action afin de poursuivre le développement de l'Oise en matière touristique, d'emploi local et de richesses culturelles.

L'année 2012 sera marquée par les célébrations de tricentenaire de la naissance du philosophe Jean-Jacques Rousseau, le Conseil général s'est saisi de l'occasion pour valoriser le patrimoine isarien en lançant le projet « **Rousseau 2012** ».

C'est donc **une centaine de manifestations culturelles et artistiques**, éclectiques et accessibles à tous, rythmeront la vie du département pendant **plus d'un an dont le lancement officiel aura lieu le 20 février à Creil.**

**=> Les membres du CDDO participeront à l'élaboration des pistes du programme du CCR.**

#### La réouverture du musée départemental

Depuis 2004 la majorité Départementale a fait du Musée Départemental un des piliers de sa politique culturelle (fonds patrimonial de plus de 40 000 objets) : plus de 30 000 visiteurs/an, plus de 4000 enfants/an pour des actions pédagogiques, valorisation des

œuvres dans le cadre des expositions, une politique d'acquisition pour enrichir le fond départemental

La majorité départementale s'est engagée à partir de 2009 dans un projet de rénovation du musée autour de 3 axes : la rénovation en elle-même pour réhabiliter le monument et moderniser les espace ; la création de nouvelles réserves pour conserver les œuvres dans des conditions satisfaisantes ; le chantier des collections pour le déménagement et procéder au recollement décennal des collections.

***=> Les membres du CDDO participeraient au projet scientifique, patrimonial et pédagogique du musée.***

Accessibilité à la culture et au tourisme en direction des publics qui en sont les plus éloignés

Depuis 2005, notre collectivité a engagé une politique volontariste en matière culturel et touristique. A titre d'exemple : la mise en œuvre des circulations douces mais également le développement du label « Tourisme et Handicap » qui a connu un déploiement important : avec 40 sites aujourd'hui labellisés.

Nous souhaitons poursuivre notre effort en élaborant un plan d'action transversal à la culture et au tourisme sur l'accessibilité physique des sites culturels, naturels et patrimoniaux pour l'accueil du public et pour la découverte des lieux.

***=> Les membres du CDDO participeront à la définition d'un plan d'action notamment en direction des personnes en situation précaires, les jeunes et les personnes handicapées.***

- **La promotion du service à la personne et de ses composantes relatives à l'accès au numérique et à la domotique**

Nous avons engagé **un travail important dans le cadre du schéma d'autonomie des personnes âgées.**

A ce titre, nous attendons toujours le grand débat national que l'on nous a annoncé sur la dépendance et qui sera reporté après l'échéance du mois de mai. **Toutefois, nous fait le choix, sans attendre, de nous saisir de la question du « comment bien vieillir » dans notre société.**

Nous souhaitons engager **une réflexion sur deux points essentiel** : le maintien à domicile des personnes âgées et la lutte contre l'isolement autour de l'accès au numérique et surtout à la mise en place de la domotique.

***=> Les membres du CDDO restitueront un avis sur le maintien des personnes âgées à domicile dans un environnement adapté pour répondre à leur besoin.***

- **L'évaluation de l'agenda 21 départemental**

Le travail réalisé depuis 7 ans a fait progresser notre département sur le chemin du développement durable et de la solidarité. Fort du travail déjà accompli, il nous faut dès

aujourd'hui continuer à préparer l'avenir et à élaborer une vision à long terme pour notre département.

Aussi cette année sera consacré à proposer une méthodologie d'évaluation des actions et à définir des indicateurs pour continuer notre démarche d'amélioration continu dans l'agenda 21 départemental.

***=> Les membres du CDDO participeront en lien avec les services et les élus à cette élaboration.***

***« Je compte sur votre expertise, sur votre participation et sur votre engagement pour que nous construisions ensemble un département résolument tourné vers l'avenir », Yves Rome.***